



## Arsene renforce sa place d'acteur référent sur le marché de la fiscalité avec la cooptation d'un nouvel associé

*Arsene, premier cabinet d'avocats d'affaires français et indépendant uniquement spécialisé en fiscalité, annonce la cooptation de Brice Picard, avocat au sein du cabinet depuis 2007, en tant qu'associé.*

*Cette promotion permet au cabinet de continuer à offrir à ses clients, entreprises, organisations, fonds d'investissement, grands groupes internationaux ainsi que leurs dirigeants, un service à haute valeur ajoutée alliant excellence technique et solutions innovantes, en France comme à l'international.*

Arsene, cabinet d'avocats d'affaires spécialisé en droit fiscal, annonce la promotion de Brice Picard en tant qu'associé, au sein des activités « Corporate Tax », « Fiscalité Personnelle » et « Contrôle et Contentieux ».

Avocat au sein d'Arsene depuis 2007, Brice Picard, intervient principalement auprès des entreprises, fonds d'investissement et grands groupes internationaux, sur l'ensemble de leurs enjeux fiscaux, tant en conseil qu'en contentieux. Il est également intervenu sur des opérations de M&A et private equity en France et à l'étranger, avec l'appui du réseau international Taxand, premier réseau international dédié à la fiscalité dont le cabinet Arsene est le fondateur. Brice Picard a, par ailleurs, développé une forte expertise en fiscalité patrimoniale, notamment des dirigeants et intervient particulièrement sur les management packages.

« Nos clients évoluent dans un contexte réglementaire et fiscal toujours plus complexe, en France et à l'international. Notre objectif est de continuer à leur offrir des solutions juridiques innovantes et sur-mesure afin de répondre à leurs besoins. En ce sens, nous sommes heureux et fiers de pouvoir accompagner le développement de collaborateurs talentueux. La cooptation de Brice est le témoignage de notre volonté de faire rimer croissance du cabinet et transmission aux nouvelles générations, avec l'évolution et la promotion d'avocats alliant technicité et capacité de management », déclare Frédéric Donnedieu de Vabres, président et co-fondateur d'Arsene.

Regroupant désormais 140 avocats et fort de 21 associés, Arsene ambitionne de conforter sa place d'acteur référent sur le marché de la fiscalité en France, et développe par ailleurs une offre fiscale dédiée aux enjeux de R&D et d'innovation.

## Biographie



Associé au sein du cabinet Arsene, Brice Picard, 36 ans, assiste des groupes français et internationaux sur tous leurs aspects fiscaux, en conseil et en contentieux, dans des secteurs d'activité variés (énergie, services aux entreprises ou aux particuliers, audiovisuel, communication et publicité) et a participé à de nombreuses opérations d'acquisitions et de réorganisations tant en M&A qu'en private equity.

Brice a également développé une compétence distinctive en matière de fiscalité patrimoniale dans la gestion et l'optimisation par les dirigeants d'entreprises et investisseurs privés de leurs outils de rémunération et de leurs investissements patrimoniaux. Brice Picard est intervenant et responsable des enseignements de droit fiscal au sein du Master 2 DJCE de l'Université Cergy-Pontoise.

Diplômé du Master 2 Droit des affaires parcours Diplôme de juriste conseil d'entreprise (DJCE) de l'Université Cergy-Pontoise et avocat au barreau de Paris, Brice Picard a commencé sa carrière en 2007 au sein du cabinet Arsene en qualité d'avocat collaborateur, avant d'évoluer progressivement vers le poste d'avocat manager. Il est nommé avocat associé du cabinet Arsene le 1er janvier 2019.

---

### À propos d'Arsene

*Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.*

*Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.*

**Contacts media :** Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – [sat@enderby.eu](mailto:sat@enderby.eu)

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – [dpi@enderby.eu](mailto:dpi@enderby.eu)